



Commission Départementale des Terrains et Equipements

Présents

Président : M. Jean BERTHY

Membre : M. Maurice BOISNOIR, M. Michel GAUVIN
M. François THISSERANT représentant du comité directeur

PV du 04 octobre 2022

Ville de Saclay :

Stade Plaine des sports du Moulon :

Suite au courrier du club Plateau de Saclay en attente du procès-verbal de la CRTIS de la LPIFF, la CDTIS du DEF donne son accord pour l'utilisation de terrain synthétique du MOULON pour les équipes du dimanche matin.

Ville de Paray Vieille Poste :

Stade Pierre de Coubertin NNI 914760201

En attente de la visite de la CRTIS de la LPIFF pour confirmation de classement de l'installation susnommée. La commission autorise les équipes du club de Paray FC à jouer sur ce terrain.

Ville d'Evry Courcouronnes :

Complexe sportif Joséane Adélaïde NNI 911820301 :

La CDTIS du DEF demande à la ville d'Evry Courcouronnes les tests in situ pour la Ligue de Paris.

Ville de Longjumeau

Stade Frédéric Langrenay NNI 913450102

Deux représentants de la CDTIS du DEF se présenteront le jeudi 20 octobre 2022 à 10h30 pour visiter les installations susnommées. Merci de mettre les installations en configuration de match et le libre accès aux vestiaires.



De fournir :

- Plan côtés de situation
- Plan côtés de détail de l'aire de jeu (échelle 1/200)
- Plan côtés des vestiaires
- L'attestation d'ouverture au public
- Le PV de CDS
- L'attestation de capacité (<300 places assises)
- La convention de mise à disposition des installations
- Les tests in situ.

Présence obligatoire d'un représentant de la Mairie

**Le secrétaire
Michel Gauvin**

**Le président
Jean Berthy**

Prochaine réunion le mardi 18/10/2022 à 15h30